

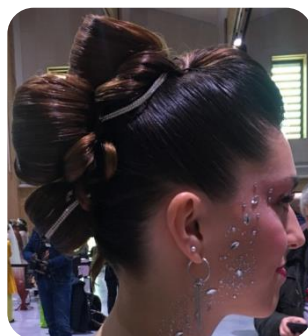
# CAP Métiers de la Coiffure

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : D1202



OCCITANIE

LOT



## OBJECTIFS :

RNCP 34670  
Education nationale  
03/07/2019

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure est capable, à partir de la demande de la clientèle, et du bilan qu'il établit, de :

- Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires personnalisés ;
- Réaliser des coupes de cheveux (homme, femme, enfant), faisant appel aux techniques de base ;
- Réaliser les techniques de mise en forme temporaire, ainsi que les coiffages courants ;
- Réaliser des colorations ainsi que des techniques de mèches, de modification durable de la chevelure, sous les directives d'un professionnel hautement qualifié titulaire du Brevet professionnel ;
- Conseiller et vendre les produits ;
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène professionnelle et assurer la maintenance préventive des équipements.

Il assure l'accueil de la clientèle, conseille, et argumente. Il s'intègre à une équipe de travail et participe à l'organisation du salon de coiffure.

## DURÉE et ALTERNANCE :

**De 10 mois à 3 ans, soit de 420 h à 1260 h.**  
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

## PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

## PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3<sup>ème</sup>).

## ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

*En apprentissage* : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

## DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

## POURSUITES D'ÉTUDES :

- Brevet Professionnel Coiffure, niveau 4 (2 ans)
- Brevet de Maîtrise Coiffure, niveau 5 (2 ans)
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34670/>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 3 : CAP Métiers de la Coiffure. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2<sup>ème</sup> trimestre de la 2<sup>nde</sup> année de CAP.

## ACCESSIBILITÉ :

Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

## CONDITIONS TARIFAIRES : Coût annuel : 5472 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

## PROGRAMME sur 35H :

### ➤ Enseignement Professionnel : 21 heures

Pratique professionnelle  
Technologie et biologie appliquées  
Microbiologie  
Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

### ➤ Enseignement général : 14 heures

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique  
Mathématiques - Physique/Chimie  
EPS  
PSE  
Langues vivantes / *Anglais*  
Arts appliqués et cultures artistiques

## MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

## RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.

La responsable du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.

Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.

L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

## MOYENS MATÉRIELS :

Le Salon de coiffure est doté de 16 postes de travail destinés aux cours de pratique professionnelle. Des rayonnages servent aux sketches de vente.

On y trouve également une salle de classe destinée aux cours d'enseignement professionnel : technologie, biologie, relation clientèle.

La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.

L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3<sup>ème</sup> d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

## CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – [s.delpech@cm-cahors.fr](mailto:s.delpech@cm-cahors.fr)  
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr)

## ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05  
[www.edm-cahors.fr](http://www.edm-cahors.fr) – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr) – SIRET : 130 027 931 00281

